



Déclaration liminaire de l'UNSA Éducation

CSASD de rentrée de la Vienne

Mercredi 2 septembre 26

Madame la Directrice académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Cette rentrée scolaire intervient dans un contexte démographique que nous connaissons désormais bien : le nombre d'élèves scolarisés dans le premier degré continue de diminuer. Cette baisse démographique est une réalité. Mais elle peut être regardée de deux manières.

On peut y voir une contrainte budgétaire et considérer que moins d'élèves doit mécaniquement conduire à moins de moyens. Ou bien on peut considérer que moins d'élèves constitue une opportunité historique d'améliorer les conditions d'apprentissage et de travail dans nos écoles.

C'est cette deuxième approche que nous défendons.

Et le contexte de ce CSASD de rentrée, avec des mesures d'ouverture de classes, montre d'ailleurs que la réalité des écoles ne peut pas se résumer à une simple évolution statistique du nombre d'élèves.

Le dernier CSASD nous avait déjà permis de mesurer les effets de la baisse des effectifs et les choix opérés dans le cadre de la carte scolaire. Aujourd'hui, nous souhaitons porter une revendication simple : la baisse démographique doit permettre d'améliorer durablement les taux d'encadrement.

Le baromètre Unsa Education présenté par le SE-Unsa lors de sa conférence de presse du 25 août est particulièrement éclairant : 88 % des personnels souhaitent que la baisse démographique permette de réduire le nombre d'élèves par classe. Ce chiffre est massif. Il traduit une attente très concrète des personnels : pouvoir exercer leur métier dans des classes à taille plus raisonnable, avoir davantage de temps pour accompagner chaque élève et pouvoir mieux répondre à l'hétérogénéité croissante des classes. La baisse démographique devrait donc être l'occasion de franchir une nouvelle étape.

Moins d'élèves ne doit pas signifier moins d'ambition pour l'École. Moins d'élèves doit signifier de meilleures conditions pour apprendre et enseigner.

Mais nous devons aller plus loin et considérer que le nombre d'élèves par classe n'est pas le seul indicateur pertinent. L'inclusion doit être au cœur de la réflexion

Car la question des effectifs prend une dimension particulière lorsqu'on parle d'école inclusive.

Les personnels accueillent aujourd'hui dans leurs classes des élèves aux besoins extrêmement variés. Cette diversité est une richesse, mais elle demande des moyens, du temps et des personnels formés. L'inclusion ne peut pas reposer uniquement sur la bonne volonté et l'engagement des enseignants et des AESH.

Une classe à 24 élèves n'est pas équivalente selon qu'elle accueille ou non plusieurs élèves bénéficiant d'un PPS, des élèves d' ULIS, des élèves présentant des troubles du comportement ou des besoins éducatifs particuliers importants. C'est pourquoi nous demandons que la réflexion sur les effectifs intègre pleinement la réalité des besoins des élèves.

L'école inclusive nécessite des enseignants spécialisés, des psychologues scolaires, des personnels médico-sociaux, des AESH en nombre suffisant et correctement formés, mais également des dispositifs adaptés. Elle nécessite aussi du temps de concertation et de coordination.

Nous serons donc particulièrement vigilants à la situation de l'ASH dans la Vienne.

Les dispositifs spécialisés et les personnels qui les font vivre ne doivent pas être considérés comme une variable d'ajustement. Ils sont au contraire indispensables pour que l'inclusion soit réellement une réussite.

La mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité constitue une évolution importante de l'organisation de l'école inclusive mais ils ne peuvent pas être la réponse à tout. Nous ne pouvons que souhaiter que ces pôles permettent effectivement de mieux accompagner les équipes et de répondre plus rapidement aux besoins des élèves.

Mais nous devons être lucides : un changement d'organisation ne remplacera jamais les moyens humains nécessaires. Les PAS ne pourront fonctionner que s'ils disposent de personnels en nombre suffisant, avec du temps et des compétences adaptées. Ils ne doivent pas devenir un moyen de faire davantage avec moins.

L'inclusion a un coût humain. Et ce coût doit être assumé par l'institution.

Dans ce contexte, les ouvertures de classes présentées aujourd'hui seront évidemment à considérer positivement lorsqu'elles permettent de répondre aux réalités constatées dans les écoles. Cela montre aussi quelque chose d'essentiel : les seuils théoriques ne peuvent pas suffire à décider de la qualité des conditions d'enseignement.

Une ouverture permet de réduire un effectif, mais elle permet surtout à une équipe de mieux accompagner ses élèves.

Elle peut permettre de sortir d'une situation dans laquelle un enseignant doit gérer simultanément un nombre important d'élèves, plusieurs niveaux et des besoins éducatifs particuliers.

Elle peut permettre de retrouver du temps pédagogique.

Elle peut permettre de prévenir des difficultés avant qu'elles ne deviennent des situations beaucoup plus complexes à gérer.

C'est pourquoi nous souhaitons que ces ouvertures soient considérées non comme de simples ajustements techniques de rentrée, mais comme des investissements dans la réussite des élèves et dans les conditions de travail des personnels.

La rentrée 2026 reste néanmoins marquée par une forte inquiétude des personnels.

Le baromètre présenté par le SE-Unsa montre que 76 % des personnels se déclarent inquiets pour l'avenir du système éducatif et que 71 % ne se sentent ni respectés ni reconnus dans leur métier.

Ces chiffres doivent être entendus. Car les personnels ne demandent pas seulement davantage de moyens. Ils demandent surtout de pouvoir faire correctement leur métier.

Ils veulent pouvoir accompagner leurs élèves, travailler en équipe, prendre en charge la difficulté scolaire, faire vivre l'inclusion et construire des relations de confiance avec les familles.

Ils veulent avoir les moyens de leurs missions.

Et c'est précisément là que la baisse démographique peut constituer une opportunité. Nous avons devant nous plusieurs années durant lesquelles le nombre d'élèves va continuer à diminuer.

La question est donc simple : que voulons-nous faire de cette évolution ? Réduire progressivement le nombre de postes à mesure que le nombre d'élèves diminue ? Ou profiter de cette période pour améliorer significativement les conditions d'enseignement et d'apprentissage ?

Pour l'UNSA Éducation, la réponse est claire :

- nous voulons des classes moins chargées.
- nous voulons renforcer l'ASH et l'école inclusive.
- nous voulons des personnels spécialisés suffisamment nombreux.
- nous voulons donner aux AESH des conditions d'exercice à la hauteur de leur rôle.
- nous voulons permettre aux équipes de travailler et de se concerter.
- nous voulons enfin que les directrices et directeurs d'école puissent exercer leurs missions sans que leur charge administrative ne cesse de s'alourdir.

La carte scolaire ne doit pas être qu'une affaire de seuils.

Madame la Directrice académique,

Le travail qui nous attend aujourd'hui porte sur des ouvertures. Nous les examinerons avec attention et avec la volonté de défendre les écoles qui en ont besoin.

Mais nous souhaitons également profiter de ce CSASD pour rappeler un principe qui doit guider la carte scolaire dans les prochaines années : un élève de moins ne doit pas automatiquement être synonyme d'un moyen de moins.

Parce que les besoins des élèves augmentent en diversité et en complexité.

Parce que l'école inclusive transforme profondément le travail des enseignants.

Parce que les difficultés sociales et scolaires ne disparaissent pas avec la baisse démographique.

Parce que les territoires ruraux ont besoin d'un service public de proximité de qualité.

Et parce que les personnels ont besoin de retrouver des conditions d'exercice qui leur permettent de faire leur métier correctement.

Nous souhaitons donc que la Vienne puisse être un département qui fasse le choix de transformer la baisse démographique en progrès éducatif. C'est à cette condition que nous pourrions parler d'une véritable amélioration des conditions d'enseignement. Et c'est à cette condition également que l'école inclusive pourra devenir une réalité pleinement soutenable pour les élèves comme pour les personnels.

Concernant ce qui nous réunit aujourd'hui, nous aimerions que l'on fasse un point sur la situation des écoles de Poitiers, secteur Couronneries et Trois cités : comment la mairie a-t-elle procédé aux répartitions ?

Pourrait-on évoquer également la situation de l'école de Charroux, suite à la fermeture de Payroux et St Romain ? L'afflux d'élèves, les travaux pour l'école ont fortement impacté l'organisation de la rentrée.

Nous souhaiterions également évoquer la situation particulière de Fontaine le Comte, ainsi que celle de Biard maternelle.

Nous vous remercions pour votre écoute.